

COMMUNIQUÉ DE MADAME LE MAIRE

10 novembre 2020

Lundi 9 novembre, aux côtés de Marianne Margaté, conseillère départementale du canton de Mitry-Mory, et de Florence Audonnet, adjointe en charge de l'éducation, j'ai reçu une délégation d'enseignants.es et de parents d'élèves du collège Paul Langevin pour évoquer les conditions sanitaires d'accueil de nos enfants.

Depuis le 6 novembre 2020, les professeurs ont exercé leur droit de retrait afin d'alerter la communauté éducative mitryenne du risque important encouru par nos enfants et le corps enseignant en cette période de crise sanitaire, du fait de l'infrastructure propre au collège qui ne permet pas de respecter les mesures du protocole national, comme le respect de la distanciation nécessaire en classe, ou l'ensemble même des gestes barrières.

À ce titre, ils ont ensemble établi une version améliorée du protocole, adaptée au collège Paul Langevin avec des classes en demi-groupe, qu'ils ont soumise aux autorités compétentes de l'Éducation nationale.

Sans retour à ce jour, enseignants.es et parents d'élèves seront mobilisés jeudi matin, dès 8h30 devant le collège pour faire entendre leurs propositions.

La municipalité de Mitry-Mory sera à leurs côtés dans ce juste combat pour la protection des acteurs.trices et usagers.ères de l'école et pour des moyens à la hauteur de l'enjeu qu'est l'éducation de nos enfants, avenir du pays et garant de la société de demain.

Charlotte Blandiot-Faride
Maire de Mitry-Mory



Bien à vous,